





Activer son compte via les identifiants fournis par l'établissement

Vous pouvez activer votre compte à l'aide de la notification, distribuée par feuille individuelle ou par mail, contenant l'identifiant et mot de passe provisoire fournis par l'établissement.

A noter : il est possible que la fratrie ne soit pas complète dans le courrier : cela signifie que l'enfant manquant est rattaché à un autre compte, avec identifiant et mot de passe provisoire différents. Vous avez alors plusieurs comptes. Dès qu'un compte est activé, vous avez accès à la fonctionnalité de regroupement qui vous permet de ne posséder qu'un seul compte EduConnect regroupant tous vos enfants (voir dans la rubrique "Comment gérer son compte" l'article "rattacher un enfant".

Cet unique compte de regroupement vous permettra d'accéder aux services en ligne de tous vos enfants.



L'adresse mail est obligatoire et doit être valide car, en cours d'activation du compte, vous recevrez un mail. Si vous ne confirmez pas votre adresse mail (via le mail reçu), vous ne pourrez pas activer votre compte et par conséquent accéder aux services.

L'adresse mail sert également pour l'auto-dépannage en cas d'oubli de l'identifiant et du mot de passe. Si vous rencontrez des problèmes d'activation de votre compte par cette méthode, vous pouvez toujours utiliser l'auto-inscrire ou activer votre compte via FranceConnect

Étape 1 : écran d'authentification

Sur la page d'authentification https://teleservices.education.gouv.fr/, saisissez l'identifiant et le mot de passe temporaire figurant dans la notification par feuille individuelle fournie par le chef d'établissement ou via le mail.





Le courrier de notification a une durée de vie limitée à 3 mois après la date de création du document et tant que vous n'avez pas validé l'écran «Activation du compte».

Étape 2 : écran « Activation du compte »

saisissez une adresse mail valide, un nouveau mot de passe











La liste de vos enfants s'affiche. Il vous faut maintenant saisir l'ensemble des dates de naissances de vos enfants pour valider leur rattachement. N'oubliez pas de valider.

Vous pouvez également signaler un rattachement erroné en cochant la case « Je ne suis pas le représentant légal de cet élève ».



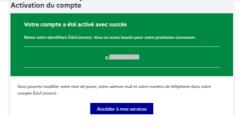
Étape 3 : validation de l'adresse mail

- Consultez vos mails
- Cliquez sur le lien de validation contenu dans le mail automatique qui a été envoyé sur l'adresse saisie précédemment.



Si vous ne recevez pas le mail, pensez à vérifier vos spams.

- Après avoir cliqué sur le lien de validation de l'adresse mail, vous êtes redirigé vers un écran qui vous confirme cette action.
- Cliquez sur « Accéder à mes services » pour accéder à vos services.



Votre compte est désormais activé.

Et à la prochaine connexion?

Une fois arrivée sur la page d'authentification, il suffira de renseigner l'identifiant et le mot de passe.



